

REGLEMENT

“LA CORRIDA DES ETOILES”

Association Organisatrice : ROC Athlé (FFA)

*Cette manifestation sportive "course à pied"
est inscrite au calendrier de la CDR 87
Elle est régit par le règlement des courses Hors-Stade
de la Fédération Française d'Athlétisme*

*Elle est ouverte à tous (né en 2009 et avant)
Aux licenciés FFA à jour de leurs licences
Pour les non-licenciés la présentation d'une attestation PPS
(Parcours Prévention Santé) de moins de 3 mois
est obligatoire*

*Le parcours 100% bitume, urbain et éclairé d'une distance de 6,2km (2 tours)
départ unique pour tous à 20h*

*Chaque participant devra s'acquitter
d'un droit d'inscription individuel de 8 € (2 € pour les cadets cadettes)
ou d'un forfait de 50 € pour 10 coureurs uniquement pour les clubs FFA*

*pour les minimes garçons et filles 2010 et 2011
Distance réduite (3km200 - 1 tour) inscription gratuite*

*le port du dossard est obligatoire sur la poitrine
la ceinture porte-dossards sera interdite*

*L'organisation a souscrit un contrat d'assurance de
responsabilité civile auprès de l'AIAC
ainsi qu'une convention
avec un organisme de secouristes agréé
"les secouristes de la Croix Blanche 87"
il est conseillé aux participants d'être également
couvert par une assurance personnelle*

*les récompenses (podium masculin et féminin et premier de chaque catégorie hors podium)
auront lieu dans la salle du Capitole à partir de 21h*

*En cas d'annulation pour des raisons météorologiques diverses
suite à un arrêté préfectoral,
les engagements ne seront pas remboursés
mais ils resteront valable pour l'édition 2025*

*Chaque participant autorise les organisateurs
l'utilisation "libre" du droit à l'images sur tous les supports
et dans les divers médias "presses, audio-visuel, etc..."*

*contact : laurent.lasvergnas@wanadoo.fr
05 55 03 71 90*